



Avis au Public

Enquête de commodo incommodo

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu le compromis de vente du 29 janvier 2025 d'après lequel Monsieur et Madame Reinhardt de Düsseldorf vendent à la commune de Berdorf deux parcelles de broussailles inscrite au cadastre de la commune de Berdorf, section A «Bollendorf-Pont», au lieu-dit «Beim Bïrchen» d'une surface totale de 8,40 ares.

Considérant que cette vente est réalisée dans un but d'intérêt public en vue de l'intégration des parcelles dans la forêt communale et pour pouvoir exécuter des travaux de sécurisation le long de chemins de randonnée.

Fait appel aux habitants de la commune de Berdorf qui croient avoir un intérêt direct dans l'affaire de présenter leurs objections éventuelles à l'encontre de cette vente au collège du bourgmestre et échevins et ceci **avant le 24 février 2025 au plus tard**.

Berdorf, le 10 février 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contreseing art. 74 loi communale)

Claude OE



Le Bourgmestre,

Joé NILLES